

Réglementation des médicaments

La réglementation des médicaments est un système qui promeut et protège la santé publique. Elle applique des connaissances scientifiques et est basée sur les droits nationaux et internationaux, afin d'empêcher l'utilisation de médicaments qui ne fonctionnent pas, sont de mauvaise qualité et/ou peuvent être dangereux.

Les systèmes varient de par le monde, mais la réglementation des médicaments a généralement les objectifs suivants :

- Évaluer l'innocuité, l'efficacité et la qualité des médicaments, et émettre des autorisations de mise sur le marché.
- Autoriser et surveiller les fabricants et distributeurs de médicaments.
- Surveiller la qualité des médicaments.
- Surveiller l'innocuité de médicaments en cours de développement et largement utilisés, y compris en collectant et en analysant les rapports de réactions indésirables.
- Fournir des informations indépendantes sur les médicaments à des professionnels et au public.